

Conditions générales de vente

1. Informations générales

Les conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des relations entre Gribi SA Belp (ci-après GRIBI) et ses clients, sauf mention contraire expresse dans le contrat.

GRIBI fait partie du groupe suédois Asker Healthcare Group (www.asker.com).

Les présentes conditions générales de vente sont tacitement acceptées par le client lors de la commande de marchandises. Toute condition divergente des présentes conditions générales doit être confirmée par écrit par GRIBI pour être valable.

2. Paiement et livraison

2.1 Paiement

Les factures de GRIBI sont payables net dans les 30 jours à compter de la date de facturation (date d'échéance). Le droit de compenser des contre-prétentions ou de constituer des réserves nécessite l'accord écrit de GRIBI. GRIBI se réserve le droit de facturer des intérêts moratoires sur les paiements effectués en retard, sans mise en demeure. Le montant des intérêts moratoires correspond au taux usuel en vigueur.

2.2 Réserve de propriété

Jusqu'au paiement complet de toutes les prestations facturées par GRIBI, la livraison reste la propriété de GRIBI. GRIBI est autorisée faire inscrire une réserve de propriété pour les marchandises auprès de l'autorité compétente au domicile du client, conformément aux articles 715 et suivants du Code civil. Après le paiement intégral du prix d'achat et de tous les frais accessoires, GRIBI fera supprimer la poursuite enregistrée. Le client est tenu de rembourser à GRIBI les frais d'inscription et de radiation de la poursuite.

2.3 Délais de livraison

Seuls les délais de livraison garantis par écrit sont déterminants.

Les livraisons dans les délais ne sont pas garanties :

- si l'étendue des prestations est modifiée ultérieurement ;
- si GRIBI ne reçoit pas à temps les données nécessaires à l'exécution ou si le client les modifie ultérieurement ;
- lorsque le Distributeur est en retard dans l'exécution de ses obligations contractuelles, notamment lorsqu'il ne respecte pas les conditions de paiement ;
- lorsque des obstacles indépendants de la volonté de GRIBI surviennent. De tels obstacles sont par exemple des épidémies, une mobilisation, une guerre, des émeutes, des perturbations importantes de l'exploitation, des accidents, des conflits de travail, des livraisons tardives ou défectueuses, des mesures administratives et des phénomènes naturels.

GRIBI peut effectuer des livraisons partielles.

2.4 Lieux de livraison

Sauf accord particulier, le lieu d'exécution est toujours l'adresse de livraison spécifiquement convenue ou, en l'absence d'une telle adresse, le siège du client ; à l'étranger, le lieu de livraison est généralement "ex works" (ex Gribi, f.o.b.), ou, après accord, "franco frontière".

2.5 Garantie

GRIBI garantit qu'elle livre des produits en parfait état. GRIBI peut, à sa discrétion, fournir la garantie sous forme de réparation, de livraison de remplacement, de résiliation ou de réduction. GRIBI ne reconnaît en principe que les droits de garantie de ses clients. La garantie commence à la livraison du produit correspondant chez le client et se prescrit à l'expiration d'un délai de 1 ans après la livraison. Seul le bulletin de

livraison ou la facture permet de faire valoir des droits de garantie. Sont exclus de la garantie les dommages dus à des causes non imputables à GRIBI, telles que la force majeure, l'usure naturelle, un traitement inapproprié, l'intervention de tiers, une sollicitation excessive, des moyens d'exploitation inadaptés, des températures extrêmes et des variations de température.

2.6 Réception

Dans la mesure où aucune procédure de réception particulière n'a été convenue, le client est tenu de vérifier lui-même la livraison et d'informer GRIBI par écrit d'éventuels défauts ou dommages. Si le client omet de signaler par écrit les défauts ou dommages dans les 5 jours suivant la livraison, toutes les fonctions sont considérées comme remplies et la livraison comme acceptée. Si des défauts ou dommages apparaissent ultérieurement pendant le délai de garantie, qui n'auraient pas pu être découverts même lors d'un contrôle de réception minutieux, le client doit le signaler immédiatement à GRIBI, faute de quoi la livraison est considérée comme acceptée.

2.7 Reprises

Les retours ne sont possibles qu'avec un numéro RMA valable, qui est mis à disposition du client par GRIBI. En principe, les retours ne sont acceptés que si un retour est effectué dans l'emballage d'origine et qu'aucune manipulation n'a été effectuée sur les produits. Les retours endommagés ou incomplets ne peuvent pas être acceptés, une offre de reprise peut éventuellement être soumise par GRIBI. Les produits stériles ne peuvent en principe pas être repris. En cas de reprise ouvrir une mise en poursuite erronée du client, une participation aux frais de 20% du montant de la facture sera facturée. Pour les fabrications spéciales, les frais effectifs sont facturés.

2.8 Responsabilité

Hormis les dommages-intérêts pour non-respect fautif d'un délai de livraison contraignant, qui sont limités à cinq pour cent au maximum de la valeur de la livraison ou de la livraison partielle en retard, toutes les autres prétentions du client sont exclues dans la mesure où la loi le permet. GRIBI n'est notamment pas responsable des dommages indirects ou consécutifs tels que le manque à gagner ou les prétentions de tiers.

3. Prix et Conditions

Le montant minimum de commande est de 200 CHF hors TVA.

Les conditions de commande et de livraison suivantes s'appliquent :

Conditions de commande	Expédition		
	Prio	Envoi express lune	Envoi express
À partir de CHF 200 (hors TVA)	+12 CHF	+25 CHF	En fonction des coûts
À partir de CHF 300 (hors TVA)	Franco Domicile	+25 CHF	Selon les dépenses

Sauf mention contraire, les prix s'entendent hors TVA, supplément de paiement, transport, emballage, assurance, installation, mise en service et entretien.

4. Expédition

L'envoi se fait habituellement par la poste. La marchandise n'est pas assurée lors du transport par la poste (pas en recommandé).

5. Protection des données**5.1 Clause de non-responsabilité du site web**

GRIBI n'assume aucune garantie quant à la véracité, l'exactitude, l'actualité, la fiabilité et l'exhaustivité du contenu des informations. GRIBI ne saurait être tenu responsable des dommages matériels ou immatériels qui pourraient être causés par l'accès aux informations diffusées ou par leur utilisation ou non-utilisation, par le mauvais usage de la connexion ou par des problèmes techniques. Toutes les offres sont sans engagement. GRIBI se réserve expressément le droit de modifier, de compléter ou de supprimer tout ou partie de l'offre sans préavis, ou d'en suspendre temporairement ou définitivement la publication.

5.2 Responsabilité en matière de liens

Les renvois et liens vers des sites web de tiers ne relèvent pas de notre responsabilité. Nous déclinons toute responsabilité pour de tels sites. L'accès à de tels sites et leur utilisation se font aux risques et périls de l'utilisateur ou de l'utilisatrice.

6. Droit applicable et for

En cas de doute, la version allemande des conditions générales de vente fait toujours foi.

Les présentes CGV et l'ensemble des relations juridiques entre GRIBI et ses clients sont exclusivement régies par le droit matériel suisse, à l'exclusion du droit privé international et d'autres règles de conflit de lois, ainsi que par la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises.

Le for pour les deux parties est 3123 Belp, Suisse.

v.4.0